

À propos

Marina Castelli-Joos est hautement spécialisée dans le domaine des fusions et acquisitions (M&A), des transactions de financement et du droit des sociétés, et co-dirige la pratique corporate/M&A de l'étude.

Marina est reconnue pour sa pratique par les principaux guides juridiques, tels que Chambers and Partners, Legal 500, Best Lawyers et Leaders League. Elle a été distinguée en tant que « Lawyer of the Year » en fusions et acquisitions à Lausanne dans l'édition 2026 de Best Lawyers. Décrite comme *'driven, talented, hard-working and responsive'*, Marina *'combines in-depth knowledge of the law and razor-sharp analytical skills with sound commercial judgment and pragmatic solution finding'* (Legal 500/2025). Ses clients louent *'her combination of legal acumen, reliability and human approach' which 'makes her an invaluable partner and a true pleasure to work with'* (Chambers Europe/2026).

Forte de plus de 15 ans d'expérience, elle conseille une clientèle diversifiée, composée de fonds de capital-risque et de capital-investissement de premier plan, de family offices, de groupes multinationaux, de start-ups, de PME et d'entrepreneurs expérimentés, en droit des sociétés, notamment en fusions et acquisitions (y compris d'entreprises en difficulté), transmissions d'entreprises, capital-risque (venture capital) et capital-investissement (private equity), restructurations d'entreprises et financement par dette. Marina intervient régulièrement dans le cadre de transactions transfrontalières. Marina Castelli-Joos offre également des conseils juridiques en matière de gouvernance d'entreprise, s'appuyant sur son expérience professionnelle étendue dans différents secteurs économiques.

Avant de rejoindre id est avocats en 2020, Marina Castelli-Joos a exercé pendant plus de dix ans au sein de cabinets d'avocats commerciaux de premier plan en Suisse, acquérant une vaste expérience tant en matière de conseil qu'en matière transactionnelle. Elle a accompli ses études de droit aux Universités de Genève et de Lucerne, ainsi qu'à la Harvard Law School.

Conférencière régulière et auteure publiée, elle contribue à des publications juridiques spécialisées et a agi en tant qu'experte de droit suisse dans le cadre de plusieurs chapitres du rapport Doing Business de la Banque mondiale.

Elle est autorisée à exercer devant tous les tribunaux suisses et travaille couramment en anglais, français et espagnol, avec des connaissances professionnelles en allemand et en italien.

Domaines d'activité

Fusions et acquisitions
Capital-risque et capital-investissement
Financement d'entreprise
Gouvernance d'entreprise
Contrats commerciaux



Expérience & Carrière

- 2021 Associée chez id est avocats
- 2020 Collaboratrice senior chez id est avocats
- 2016 Collaboratrice senior chez Kellerhals Carrard
- 2015 Collaboratrice chez Kellerhals Carrard
- 2012 Collaboratrice chez Lalive
- 2009 Stagiaire avocate chez Lenz & Staehelin
- 2006 Stagiaire d'été chez Lenz & Staehelin

Formation

- 2009 Maîtrise en droit, Université de Genève (*valedictorian et summa cum laude*)
- 2008 Echange académique à la Harvard Law School
- 2009 Certificat de droit transnational, Université de Genève (*summa cum laude*)
- 2007 Echange académique à l'Université de Lucerne
- 2007 Bachelor en droit, Université de Genève (*magna cum laude*)

Sélection de publications et présentations

Intervenant lors de la conférence « Réussir la succession d'entreprise en Suisse : le point de vue des experts », organisée le 8 mai 2025 par la banque Lombard Odier

Intervenante à la HES-SO Valais, dans le cadre du programme entrepreneurial « Business eXperience », intervention sur les principaux aspects juridiques à prendre en compte par les jeunes entrepreneurs souhaitant créer et lancer des entreprises innovantes

Co-modératrice de la table ronde sur le thème « Opérations de fusions-acquisitions avec des spin-offs universitaires » lors de la « 8e conférence de l'IBA sur les fusions et acquisitions dans le secteur technologique », qui s'est tenue le 14 mars 2025

Intervenante au Forum économique de la Foire du Valais, dans le cadre de la conférence sur les transmissions d'entreprises du 3 octobre 2024

Conférencier lors du séminaire Finix Events du 4 juin 2024, intervention sur les principaux risques de responsabilité encourus par les membres des conseils d'administration des entreprises suisses

Conférencier lors du séminaire de Fidial SA du 24 janvier 2024, intervention sur le thème « Financement des entreprises : enjeux clés et mécanismes de financement – Prises de participation, dette convertible et financement intragroupe »

Intervenant lors de la conférence du 22 novembre 2023 organisée par le Business Club de la Chambre de commerce du canton de Vaud (CVCI) et Brodiance sur le thème : « *Leadership et résilience – Naviguer dans un monde en constante évolution* »

Intervenant lors de l'événement « Petits déj' des PME et start-up » du 2 juin 2023, organisé par le canton de Vaud, sur le thème de la participation des salariés au capital.

Conférencier lors du séminaire de Fidial SA du 6 avril 2023, intervention sur les pactes d'actionnaires : aperçu et impact du nouveau droit suisse des sociétés

Intervenant lors du séminaire ExpertSuisse du 6 juin 2018, présentation sur les accords d'investissement et les prêts convertibles

« Révision et modernisation du droit de la société anonyme suisse », en collaboration avec Jean-Luc Chenaux, dans la Revue pratique des sociétés - Tijdschrift voor Rechtspersoon en Vennootschap (TRV-RPS), n° 2017/6 du 1er octobre 2017, p. 677

Rapport « Doing Business » 2015 de la Banque mondiale, expert juridique local auprès de la Banque mondiale et principal contributeur aux chapitres consacrés à la Suisse sur la création d'entreprise, la protection des investisseurs minoritaires et l'exécution des contrats, 12e édition, décembre 2015

La Suisse réexamine son système judiciaire en matière de recours collectifs, dans : IBA International Litigation News, mai 2014, pp. 59-62

« Vers une "class action" helvétique ? », dans Revue de l'avocat 11-12/2013 (SAV/FSA), pp. 487-493

La protection des investisseurs financiers : vers un mécanisme de recours collectif en Suisse ?, en collaboration avec Sandrine Giroud, dans la lettre d'information Terralex de juillet 2013

Recommandations et distinctions

« Marina Castelli-Joos est hautement qualifiée et possède une vaste expérience en fusions-acquisitions. De plus, elle dispose d'excellentes compétences en communication et fait preuve d'une grande efficacité. Elle a immédiatement identifié les éléments clés de l'opération et nous a aidés à la mener à bien à notre entière satisfaction.» (Legal 500/2024)

« Marina Castelli-Joos excelle dans la clarté de sa communication, respecte toujours les délais qu'elle fixe et adopte une approche très pragmatique et axée sur les affaires, tout en se concentrant sur les points essentiels. » (Legal 500/2024)

« Marina Castelli-Joos est incroyablement brillante. Elle pense à tout. Je suis vraiment impressionné. » (Legal 500/2023)